grandes fatigues, des longues courses et même de tout voyage, à les tenir soigneusement séparées des ânes, des chevaux et des mulets adultes non castrés; 4° à surveiller avec soin l'instant de la parturition. A l'approche du terme qui se reconnaît au ravalement de la croupe, à l'affaissement du ventre, à la présence du lait dans le pis, à la tuméfaction et au gonflement de la vulve et enfin à l'émission de matières visqueuses et sanguines, il faut leur faire bonne et copieuse litière, et se tenir là, soit pour empêcher que le petit ne se tue ou ne se blesse en tombant, ces animaux, ainsi que les jumens, étant dans l'habitude de se tenir debout en ce moment, soit pour aider à la délivrance de la mère et faciliter la sortie du placenta ou arrière-faix et éviter qu'elle ne le dévore ainsi que font quelques jumens, ce qui pourrait l'incommoder; 5° à donner à la mère, sitôt après la délivrance, et à lui continuer quelques jours un breuvage d'eau tiède où l'on a mis de la farine d'orge ou de froment, et à la préserver des coups d'air, du froid et de l'humidité; 6° à veiller à ce que le petit ânon tète; 7° et enfin à donner à l'ânesse une nourriture plus abondante et plus substantielle durant l'allaitement.

C'est par la minutieuse observation de toutes ces précautions que le Poitou obtient constamment de si beaux produits,

§ V. Utilité de l'âne. — Commerce.

Tandis que dans toute l'Asie et même en Sicile et en Sardaigne, l'âne est en honneur, et que les gens riches le préfèrent pour la selle au cheval qu'il égale souvent en force, en grâce, en vitesse, et qu'il surpasse en adresse et en solidité, car il n'est arrêté dans sa course par aucun accident de terrain : l'âne, peu estimé chez nous comme bête de selle, excepté par quelques femmes craintives qui le préfèrent au cheval à cause de sa taille, de sa lenteur et de sa solidité, ne sert guère en France qu'au malheureux. Compagnon de la misère du pauvre dont il fait souvent toute la fortune, et dont, serviteur fidèle et sobre, il partage tous les travaux et toutes les souffrances; il n'a ordinairement pour pâturage que le carrefour et la voie publique pendant l'été, et les mauvaises herbes qui croissent sur les berges des fossés pendant l'hiver.

Notre âne, il est vrai, est loin de posséder les éminentes qualités de celui d'Asie; néanmoins, tel que l'ont fait notre température, le temps et les mauvais soins, c'est encore un animal précieux, robuste, patient, dur au travail et à la peine, peu délicat sur la qualité, peu exigeant sur la quantité des alimens, et se contentant des herbes repoussées par les autres. Aucun animal peut-être ne produit plus et ne consomme moins que l'âne, nul, du moins, ne donne plus comparativement à ce qu'il coûte. Des herbes inutiles et même nuisibles dans les campagnes, les chardons, l'onoporde, la cardère la sarrette ou chardonnette, la bardane, l'arrête-bœuf et autres plantes de cette nature sont dévorées par lui avec avidité, des feuilles vertes ou sèches, de la paille du chaume, des brins de sarment même, lui suffisent au besoin. Il n'est ni moins sobre ni plus difficile sur son breuvage et peut passer, dit-on, deux jours sans boire. Cependant, comme tout autre animal, les services qu'il rend sont proportionnés à la nourriture et aux soins qu'il reçoit.

Croirait-on qu'avec tant d'excellentes qualités, ce pauvre animal puisse être si peu prisé? On lui reproche, il est vrai, d'être lent, paresseux et surtout entêté; mais sans ces légers défauts il serait parfait, et ces vices mêmes, ne les doit-il pas aux mauvais traitemens dont on l'accable. Ne les doit-il pas surtout à ce préjugé funeste que plus il est chargé, plus il est battu, mieux il va. Que l'homme cesse donc de l'accuser de torts qui sont les siens. C'est pour avoir été trop forcé, trop battu au contraire, surtout dans la jeunesse, qu'il se montre revêche, paresseux et têtu. Ce qui le prouve, c'est que l'âne est susceptible d'obéissance et d'attachement pour le maître qui le traite avec quelque douceur.

On pourrait donc aussi chez nous se servir de l'âne à la fois à la selle, au bât et à la voiture, mais, à quelques légères exceptions près déjà signalées, on ne l'emploie que comme bête de somme ou de trait. Il rend ainsi de grands services, et, mieux traité, il en rendrait de bien plus grands encore.

Dans une bonne partie du Poitou et du Limousin, et dans d'autres lieux, où les terres légères et sablonneuses n'exigent qu'une force moyenne de tirage, il est fréquemment employé aux travaux agricoles, par les petits propriétaires surtout qui n'ont souvent que deux ânes de la plus petite espèce pour cultiver leurs terres. Il est merveilleux de voir des animaux en apparence si faibles exécuter de si pénibles travaux. Si avec des individus de cette race pauvre et dégénérée on obtient pourtant un résultat satisfaisant, que ne devrait-on pas attendre d'ânes de la grande et forte race du Poitou? Peut-être même résulterait-il du croisement des plus beaux animaux de cette race chétive, mais plus rustique, avec celle du Poitou, plus forte, mais plus exigeante, une espèce mixte préférable à toutes deux et capable de supporter les plus grandes fatigues sans exiger de grands soins.

Enfin, nous pensons que par sa frugalité, sa force, sa patience, sa bonne santé, cet animal serait d'un avantage immense pour les localités pauvres en fourrages et où abondent les chardons et autres herbes dures, dans le midi de la France, par exemple. Là il y aurait avantage, croyons-nous, à substituer au cheval et peut-être même au mulet, un animal fort et vigoureux jusqu'à l'âge de quinze ans, et qui, ménagé, peut en durer trente; car un mulet se nourrirait difficilement où vivront deux ânes, et deux ânes pourtant feront souvent l'ouvrage que ne saurait faire un mulet seul. De même la ration suffisante pour un mulet serait à peine capable de faire vivre un cheval de même force, qui pourtant ne saurait rendre les mêmes services à égalité de nourriture. Enfin celle qui convient à ces trois sortes d'animaux ne saurait convenir au bœuf, plus gourmand et plus difficile. C'est donc la localité qu'on habite, la nature et la quantité des fourrages, le but qu'on se propose qui doivent guider dans la préférence à accorder à l'un plutôt qu'à l'autre de ces animaux. C'est au cultivateur à comparer les avantages à balan-